



MALADIE À VIRUS EBOLA

CONSEILS AUX VOYAGEURS

 Une épidémie de maladie à virus Ebola est rapportée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Avant de vous rendre dans un des pays concernés :

- Prenez connaissance de la fiche «Conseils aux Voyageurs» du pays concerné¹
- Inscrivez-vous gratuitement auprès du ministère des Affaires étrangères sur le site Ariane²

Dans tous les cas, suivez les recommandations des autorités locales :

- ➔ ne vous déplacez pas dans les zones de foyer de l'épidémie ;
- ➔ respectez les règles d'hygiène de base et, notamment, lavez-vous fréquemment les mains (savon ou solution hydro-alcoolique) ;
- ➔ évitez tout contact rapproché avec des personnes ayant de la fièvre. La transmission du virus se fait par contact direct avec le sang ou les liquides corporels ;
- ➔ évitez tout contact avec des animaux sauvages, vivants ou morts ;
- ➔ ne consommez pas et ne manipulez pas de viande de brousse.

En cas d'apparition de fièvre supérieure ou égale à 38°C, contactez immédiatement les services de l'Ambassade sur place ainsi qu'un médecin.

A votre retour en France

- ➔ **Surveillez votre température tous les jours pendant 21 jours.**
- ➔ **En cas d'apparition de fièvre supérieure ou égale à 38°C jusqu'à 21 jours après votre retour en France, contactez immédiatement le Samu : ☎ 15 en évoquant votre voyage.**

Informations

¹ Conseils aux voyageurs

www.diplomatie.gouv.fr/conseils-aux-voyageurs

² Site Ariane

www.diplomatie.gouv.fr/ariane

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

www.ebola.sante.gouv.fr

